



La Chapelle en Vercors le 8 novembre 2016,

Cher tous et toutes,

De retour aux affaires, la fin d'année a été bien chargée : , quelques aller-retour au ministère à Paris avec des ordres du jour divers et variés : coordination canyon, bilan des mesures LE ou LPS, refonte du BPJEPS canoë, mise en place des recyclages des DEJEPS..., mission d'observation en Italie sur une formation canyon italienne... l'activité est dense et variée.

Les sujets à aborder ne manqueront pas lors de l'AG qui se tiendra cette année dans le Vercors, traditionnellement lors du premier week-end de décembre.

Ce moment de la vie syndicale sera aussi convivial avec la venue d'un groupe de musique. Les repas du samedi sont offerts aux adhérents ainsi que la nuitée du samedi au dimanche. Comme les années précédentes des exposants auprès desquels vous aurez pu préalablement commander du matériel, seront invités.

Le travail commun continue au sein du Comité de Pilotage du Canyonisme Professionnel (CPCP), avec en point de mire un gros travail sur la mise en place d'une plateforme européenne.

En juin une première prise de contact avec la nouvelle équipe fédérale a eu lieu au siège de la Fédération Française de Spéléologie. Elle a été très cordiale, les axes de travail ne manquent pas, et nous souhaitons ce partenariat riche et fructueux.

Cette année l'accidentologie reflète notre sérieux avec un taux toujours faible voir très faible en spéléo et un peu plus en canyon.

Nous comptons sur votre présence afin de faire valoir vos idées et alimenter les débats.

Yannis RUNG, Président du SNPSC.

Hébergement et restauration

L'assemblée générale du SNPSC aura lieu le 3 décembre 2016 Gite Le Relais à Lans en Vercors (38250)

Un très chouette endroit propice à une ambiance super conviviale.

Si vous voulez, vous pouvez arriver dès le vendredi 2 décembre au soir et rester jusqu'au dimanche 4 décembre 2016.

Vous pouvez être hébergés sur place et les repas seront préparés par nos hôtes. Il faudra absolument nous dire à l'avance quand vous pensez arriver, combien de repas vous voulez dévorer et jusqu'à quand vous pensez rester.

Chaque adhérent est donc invité par le SNPSC pour les repas du samedi et l'hébergement du samedi au dimanche, mais si vous souhaitez arriver le vendredi, une participation (voir ci-contre) vous est demandée.

De 8h30 à 9h00 - Café, thé d'accueil avec quelques biscuits.....Offert
De 13h00 à 14h30 - Repas de samedi midi.....Offert
Vers 17h00 - Entr'acte pause-café, thé et biscuits.....Offert
Aux environs de 19h30 - Apéro offert par le SNPSC.....Offert
A partir de 21h00 - Dîner de "gala".....Offert
De plus tard au lendemain 8h00 - Nuitée + petit déjeuner.....Offert

Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon.

Mairie. Place de l'Hôtel de Ville. 26420 La Chapelle en Vercors. Tél./Fax : 04 75 05 50 69. Courriel : snpsc@free.fr
www.snpsc.org

Vous devrez réserver votre séjour auprès du syndicat au plus tard le 18 novembre 2016.

**VEUILLEZ RETOURNER AU SNPSC CETTE FICHE DE RESERVATION LE PLUS
TOT POSSIBLE ET IMPERATIVEMENT AVANT LE 22 NOVEMBRE 2016.**

FICHE DE RESERVATION

Nom et prénom

Adresse

Téléphone

E-mail

Je souhaite réserver au gîte Le Relais la nuitée + petit déjeuner : 20 € de :

Vendredi : *Oui* *Non*

Je souhaite réserver le repas de vendredi soir : 15 €

Oui *Non*

Je souhaite réserver le repas de samedi midi : Offert

Oui *Non*

et samedi soir : Offert

Oui *Non*

Je souhaite réserver la Pension Complète du samedi, repas midi et soir + nuitée du samedi au dimanche + petit déjeuner du dimanche : Offert

Oui *Non*

Règlement des prestations hébergement et restauration :

Veillez libeller au nom du **SNPSC** un chèque correspondant au montant total des prestations réservées. Ce chèque ne sera encaissé qu'une fois les prestations réalisées.

Je règle à ce jour la somme de.....

Procuration

Je soussigné

Résidant à

Donne pouvoir de vote à

Pour l'Assemblée Générale du SNPSC du 3 décembre 2016

Extrait des statuts du SNPSC : Tout adhérent a le droit de se faire représenter à l'Assemblée Générale par un autre adhérent. Le mandataire ainsi désigné aura un maximum de trois voix, y compris la sienne.

Pouvoir à remettre aux organisateurs en début d'Assemblée Générale

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE DU SNPSC

Samedi 3 décembre 2016

Cette année l'Assemblée Générale du SNPSC se tiendra
au **Gite Le Relais à Lans en Vercors (38250)**

A partir de 8h30 – Accueil des participants autour d'une collation chaude

De 9h00 à 10h00 Assemblée Générale Ordinaire du CF SNPSC (voir convocation ci-jointe)

L'Assemblée Générale du SNPSC débutera à 10h00.

Ordre du jour :

Le samedi 3 décembre 2016 de 10h00 à 13h00

- **Rapport moral**
- **Rapport d'activités**
 - *Votes*
- **Rapport financier**
 - *Votes*

13h00- Repas (sur réservation)

Le samedi 3 décembre 2016 de 14h30 à 18h00

- **Projet d'activités - Orientations et actions syndicales 2017**
 - *Votes*
- **Tarif des cotisations syndicales 2017**
- **Budget prévisionnel 2017**
 - *Votes*
- **Informations et débats :**
 - Point sur les diplômes DEJEPS, les recyclages, les BAPAAT
 - **Le DES JEPS Spéléologie**
 - Des nouvelles du **Comité de Pilotage du Canyoning Professionnel (CPCP)**
 - Point sur l'accidentologie
 - Partenariat FFS

- **Election des membres du bureau**
- *Votes*
- **Questions diverses**

Le samedi 3 décembre 2016 de 18h00 à 19h30

- Accueil de nos partenaires institutionnels : FFS, SNAM, SNAPEC, SNGM, MMA, ...
- **Assurance**

ATTENTION, nous poursuivrons la journée par l'Accueil des Prestataires de matériel à partir de 18h

***A partir de 19h30 Apéro bien servi offert à tous nos adhérents et invités.
A 21h00 Dîner gargantuesque (sur réservation)...***

ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR DU SNPSC

Le TITRE IV – Article 13 des statuts du SNPSC stipule :

Le Syndicat est administré par un Comité directeur composé de 7 membres actifs, élus par l'assemblée Générale pour 2 ans, à la majorité absolue des membres présents ou représentés. Le comité Directeur est renouvelé annuellement par moitié. Les membres sortants sont rééligibles

Si vous souhaitez rejoindre le Comité Directeur du SNPSC pour participer activement aux décisions de celui-ci et pour soutenir les actions de votre syndicat, **pensez à poser votre candidature.**

Les candidatures sont recevables jusqu'à la dernière minute, c'est à dire **le moment du vote qui aura lieu samedi 3 décembre 2016 vers 17h00 lors de l'assemblée générale.** Mais vous pouvez également le faire dès à présent.

Merci d'avance pour votre engagement.

- Cette année les membres du bureau sortants sont : Lionel AUBRIOT, Laura BONNEFOIS, Martinho RODRIGUES, Yannis RUNG

Il y aura donc plusieurs postes à pourvoir.

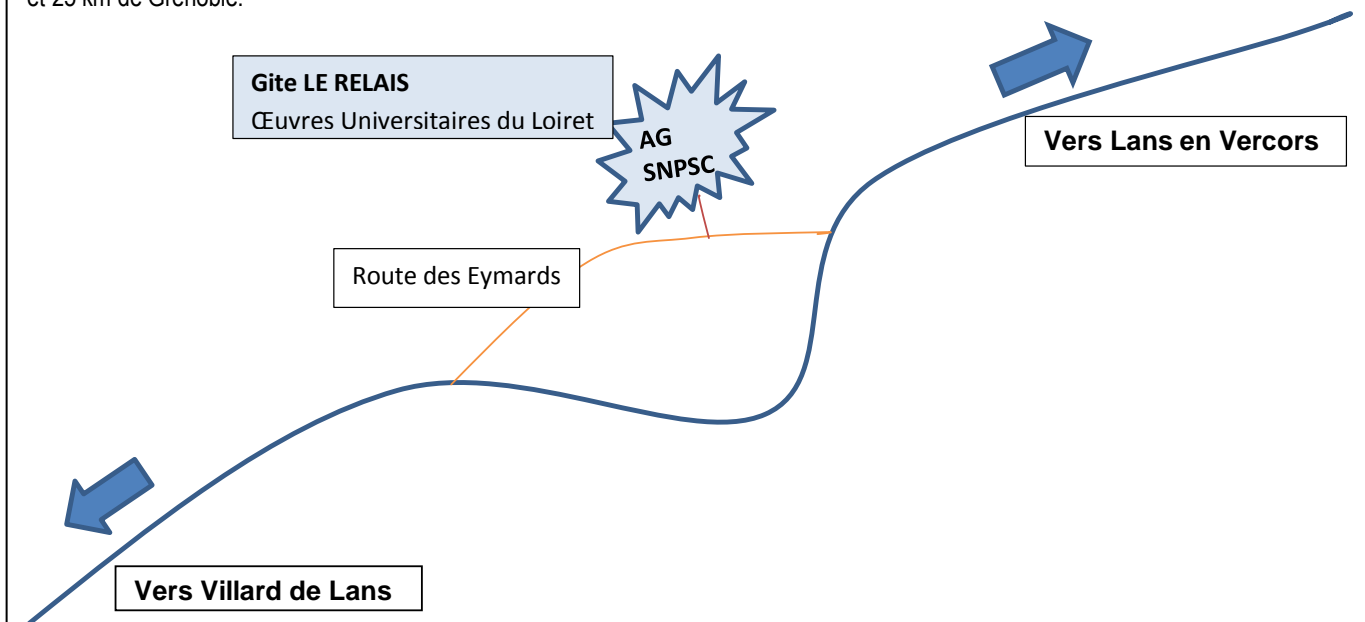
Merci d'avance pour votre engagement.

Coordonnées du lieu de l'AG 2016 du SNPSC
Gite Le Relais, Les Eymards, à Lans en Vercors (38250)
Tél : 04 76 95 45 63 – Site : <http://www.ouloiret.fr/lansenvercors/>

Description de l'itinéraire pour vous rendre sur le lieu de l'AG 2016 à Lans en Vercors :

- En venant du nord de la France (depuis Lyon) : Autoroute Lyon-Grenoble (A43) : après le péage, sortie Villard de Lans (RN 532) ; avant le village de Sassenage, direction le Vercors sur la droite.
- En venant du sud de la France (depuis Marseille) : Autoroute Marseille-Valence, sortie Valence Sud. Suivre direction Grenoble. À St-Nazaire en Royans, prendre la RD 531, direction Villard de Lans et Corrençon.

Le centre est implanté sur le plateau du Vercors, au Hameau « les Eymards » situé à 2 km de Lans en Vercors, 5 km de Villard de Lans et 25 km de Grenoble.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Rappel des permanences téléphoniques du secrétariat du syndicat
Tous les **mardis de 14h00 à 16h00** et les **jeudis de 17h00 à 19h00**
Téléphone/fax : 04 75 05 50 69

snpsc@free.fr

SNPSC – Mairie – Place de l'Hôtel de Ville 26420 LA CHAPELLE EN VERCORS